

Réseau

Interdisciplinaire pour l'

Aménagement du

Territoire

Européen



Adresse postale : Université
Paris 7 Diderot - UFR GHSS
Case 7001 - 75205 Paris Ce-
dex 13

Adresse physique : 105, rue de
Tolbiac - Tour Montréal salles
39-43 75013 Paris

Téléphone :
+33.(0)1.57.27.65.35
Fax : +33.(0)1.57.27.65.34
Mél : contact@ums-riate.fr

<http://www.ums-riate.fr>

NUMERO SPECIAL ORATE - ESPON 2013 / 2EME VAGUE APPELS A PROPOSITION ET APPELS A EXPRESSION D'INTERET

- 31 LOTS SCIENTIFIQUES DANS LES 4 PRIORITES DU PROGRAMME
- 14 910 000 € DE DOTATION AU TOTAL
- DATE LIMITE DE REPONSE : 11 NOVEMBRE 2009



Le nouveau lancement des appels d'offre ORATE donne l'opportunité à des équipes françaises de participer au réseau de recherche appliquée qui existe maintenant depuis 2002.

Les thématiques destinées aux chercheurs sont très variées : accessibilité (plusieurs lots concernés), villes moyennes, économie de la connaissance, flux, activité maritime, occupation du sol... en lien avec l'agenda territorial porté par la Commission et les Etats membres.

Fort de son expérience sur plusieurs années, le point focal français d'Orate se tient à votre disposition pour vous aider dans la réponse aux appels d'offre et la constitution d'un réseau de partenaires européens (avec l'aide des autres points focaux nationaux).

Les thématiques, concernant la priorité **1 / recherches appliquées** sont variées :

• **Attractiveness of European regions and cities for residents and visitors (850 000 €)**
Attractivité et performances économiques régionales ; facteurs d'attractivité selon les types divers de territoires ; poids des décisions politiques ; quels sont les facteurs clés de l'attractivité des régions européennes pour leurs habitants et les touristes (histoire, culture, habitat, économie, criminalité...) ? Comment les mesurer ? Quelles sont les zones les plus attractives ? Quels instruments utiliser pour accroître cette attractivité ? Quel rôle joue ou doit jouer le secteur public ?

• **European patterns of land use (800 000 €)** quels sont les modes d'occupation du sol : activités économiques, habitat, agriculture, forêts... ? Peut-on définir des modèles européens (inventaire), des localisations selon certains types... Quelles sont les évolutions et les tendances de ces dernières années et pour le futur, notamment sous l'influence du changement climatique, de la démographie... Des analyses multiscalaires de type SWOT sont demandées. Quelle relation entre modes d'occupation du sol et développement économique ? Quelles préconisations politiques dans une optique de métropolisation et de volonté de développement durable (villes compactes, corridors verts...) ?

• **Territorial cooperation in transnational areas and across internal/external borders (850 000 €)** Coopérations territoriales existantes et nouveaux enjeux (cohésion, compétitivité, climat, démographie...). Quelle est la bonne échelle pour ces coopérations ? Quels sont les meilleurs modes de gouvernance ? Quelles infrastructures faut-il partager ? Identification et caractéristiques des zones de coopérations transfrontalières et des transnationales. Identification des domaines de coopération ; analyse des zones frontalières et typologie des coopérations (maritimes, euro-corridors...) ; identification des porteurs de projets et éléments de dynamisation. Vers la formalisation d'un modèle européen, un inventaire des bonnes pratiques ?

• **Transport accessibility at regional / local scale and patterns in Europe (700 000 €)** Mesure de l'accessibilité par air, route, fer, mer, et de la connectivité au niveau régional ;



Comité de rédaction :

Maher Ben Rebah,
Bernard Corminboeuf,
Isabelle Salmon.

mouvements pendulaires ; différences entre les échelles européennes, nationales et régionales ; identification des problèmes d'infrastructures et des goulets d'étranglement ; liens entre accessibilité et niveau de développement économique ; impacts du coût croissant de l'énergie et du changement climatique... Typologie des régions ; indicateurs d'impacts ; mesures pour améliorer l'accessibilité ; étude thématique sur le fret ; scénarios.

- **Secondary growth poles in territorial development (750 000 €)**, Identification des pôles secondaires de croissance, approche analytique ; quels types et fonctions, mesures et indicateurs ; intérêt et avantages de stimuler les pôles secondaires par rapport aux pôles majeurs - complémentarités ; quels éléments pour une stratégie de développement de ces pôles aux différents niveaux d'échelle (Europe, nation, région) ? Etablissement d'une typologie à partir d'indicateurs divers (économie, flux, qualité de vie...).

- **European perspective on specific types of territories (900 000 €)**, ce projet analyse les caractéristiques des régions à handicaps spécifiques : fortes et faibles densités ; les milieux montagneux, les littoraux et îles, les territoires ultrapériphériques... Caractéristiques, spécificités ; accessibilité en termes de transport et de services ; forces et faiblesses ; évolutions dans le temps ; types de développement associé, opportunité de coopération ; suivi via des indicateurs clés. Ce lot se prête au développement d'une dizaine d'études de cas.

- **Territorial dimension of innovation and knowledge economy (750 000 €)**, état des lieux et définitions ; identification des potentiels à exploiter, dans l'optique de cette nouvelle économie, mais aussi d'un développement durable et de l'objectif de cohésion ; différences intra et entre régions, distributions spatiales ; rôle des clusters ; types de politiques et territoires associés ; mesures politiques à prendre pour favoriser l'innovation et l'économie de la connaissance.

- **Continental territorial structures and flows (globalisation) (1 000 000 €)**, quelle est la nature et l'importance des échanges entre les régions européennes et le reste du monde, par type de flux ; structure des territoires européens et compétitivité ; quelles forces et faiblesses structurelles des territoires européens par rapport aux autres parties du monde ? Promotion et exploitation de la compétitivité des territoires européens à différentes échelles ; tendances et dynamiques récentes ; influence de la globalisation ; position et caractéristiques de l'Europe dans la ville globale ; types de flux mondiaux ; quels flux favorisent croissance et compétitivité tout en contribuant à la réduction des disparités ? Fragmentation des processus de production, régions européennes et spécialisations.

- **European seas in territorial development (800 000 €)**, coordination des fonctions maritimes et côtières pour le développement durable et les objectifs de la Stratégie de Lisbonne ; liaisons maritimes et par voie d'eau de voyageurs et de fret : quelle politique de développement ? Analyse des infrastructures existantes et des activités ; les différents types de régions côtières ; gouvernance, mesures de coopérations entre acteurs d'horizons différents pour une politique maritime intégrée ; la contribution de la politique européenne de cohésion, la recherche d'une meilleure compétitivité : les challenges. Identification des schémas d'usage de la mer et des types de régions côtières ; analyse des opportunités de développement ; analyse des relations terre - mer pour des bonnes pratiques de gouvernance ; économie maritime et emploi ; impact des nouvelles autoroutes de la mer.

- **Indicators and perspectives for service of general interest in territorial cohesion and development (1 000 000 €)**, définition du concept dans une perspective de cohésion territoriale, classification des services, instruments de mesure ; la distribution des services, équilibre territorial, forces et faiblesses repérables ; indicateurs de mesure des niveaux de service en Europe (intégrant aussi la notion de coût) ; développement des services d'intérêt généraux pour contribuer à compétitivité globale, la croissance, l'emploi ; niveaux des services et types de structures spatiales (régions rurales, à forte densité...).

- **Territorial and regional sensitivity of EU directives (250 000 €)**, aborde la question de la mise en oeuvre des politiques territoriales. Quel est l'impact territorial des directives européennes à différentes échelles géographiques (TIA) ? Quelles sont les données disponibles ou nécessaires pour mesurer ces impacts et influencer sur les futures directives ? 10 à 15 directives européennes seront sélectionnées. Les données, indicateurs et typologies ESPON collectées depuis 2002 seront utiles pour l'analyse. Ce lot, plus court, se termine en 2011.

Tous les projets devront, outre un état de l'art et une prise en compte des études précédentes ESPON, aborder les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales, pour construire de nouveaux indicateurs, des typologies, des scénarios. Des études de cas (3 à 5 en général), sont systématiquement demandées. Les projets adopteront une approche multi factorielle (social, économie, institutions, environnement) et multiscale (Europe, Nation, Région, Monde parfois).

La zone de couverture des études recouvre les pays participants au programme Orate 2013 + les pays candidats (Croatie, Turquie, Macédoine) + les pays des Balkans (Bosnie Herzégovine, Serbie, Monténégro, Albanie, Kosovo) + les pays expressément mentionnés dans les appels d'offre.

Pour la plupart des lots, le calendrier couvre la période 2010 - 2012 : 1er rapport (« inception report » avec méthodologie, terrains d'étude) 12 semaines après le 1er meeting - 1er rapport intermédiaire en novembre 2010 - Draft final en novembre 2011 - Final report avril 2012 - puis dissémination jusqu'à fin 2012.

Concernant la **Priorité 2 / Recherches ciblées**, 2 cas sont à distinguer :

- Les **appels à expression d'intérêt** à destination des collectivités territoriales, groupements d'intérêts, autorités publiques et opératrices dans les programmes de fonds structurels. Il s'agit ici de choisir **10 analyses ciblées (montant total 3,5 Millions d'Euros)**, utiles pour ces acteurs de terrain et utilisant les résultats déjà capitalisés dans l'Orate. Il peut s'agir d'analyses thématiques, apportant un savoir sur des actions expérimentales ou innovatrices, en relation avec les autres fonds structurels. Ces collectivités sont invitées à concourir pour déposer des demandes d'études qui seront ensuite transformées en appels à proposition auprès de la communauté scientifique. Le RIATE peut vous aider à trouver des partenaires et à monter votre dossier. Un jury et un classement font partie de la procédure, comme pour la Priorité 1 analyses ciblées.
- Les **appels à proposition** : anciens appels à expression d'intérêt sélectionnés et proposés aux chercheurs. Deux analyses ciblées sont proposées aujourd'hui, d'une durée plus courte que pour les lots de Priorité 1. Attention, les terrains d'étude sont définis par les commanditaires et les partenaires scientifiques locaux pourraient être de facto avantagés. L'objectif d'une généralisation des méthodes d'analyse à d'autres terrains est aussi recherché.

◇ **PURR - Potential of Rural Regions (210 000€ - avril 2010 / janvier 2012)** sur des zones rurales excentrées du pentagone, en Norvège, Lettonie, Royaume-Uni. En liaison avec les référentiels de cohésion et de compétitivité, il s'agit d'évaluer le niveau de ces régions (benchmarking) en matière de démographie, de services publics, d'accessibilité et de connectivité, de richesses culturelles, de modes de gouvernance, de potentiels territoriaux. Des préconisations d'options politiques possibles sont demandées ; l'application de méthodes innovantes à partir des résultats des précédentes études ESPON est souhaité.

◇ **TRANSMEC - Transnational Support Method for European Cooperation (150 000€ - 9 mois)** est un travail autour de l'idée de coopération portée par les programmes INTERREG. C'est d'ailleurs le IVB North-West Europe qui est ici le commanditaire. La question centrale est celle de la capitalisation et de la dissémination des résultats et des données issues des différents projets aidés. Il serait intéressant de bâtir un outil, une plateforme permettant d'agréger et de transférer les données INTERREG III dans INTERREG IV. Les résultats d'ESPON depuis 2002 pourraient féconder cet outil qui deviendrait une aide à la décision pour les futurs programmes.

Concernant la **Priorité 3 / Plateforme scientifique**, un lot est proposé :

- **Territorial indicators / indices (400 000€)** est un lot dont l'objet est de bâtir des outils d'aide à la décision politique. . Ces indicateurs sont variés : population, migrations, culture, environnement, social, polycentricité, disparités sub-régionales, étalement urbain, accessibilité, coopérations territoriales, climat... Des indicateurs simples et composites sont demandés. Plusieurs questions associées sont posées : quel est l'état de l'art ; quel indicateur simple pour traduire une réalité très complexe ; comment communiquer ces indicateurs aux décideurs politiques...

ESPON—Rappels de principe

Espon est un programme européen de recherche appliquée

Les chercheurs travaillent dans une équipe qui s'associe à d'autres équipes européennes

Ces consortiums (TPG) doivent présenter un certain équilibre en terme de compétences et de localisation géographique (Est/Ouest, Nord/Sud, Anciens/Nouveaux entrants...)

La **priorité 1** propose des lots thématiques spécialisés. La **priorité 2** propose à des collectivités territoriales d'exprimer des besoins en termes de recherche appliquée à leur territoire ; en phase 2 les équipes de chercheurs y répondent. La **priorité 3** centralise et harmonise les bases de données, produit des indicateurs synthétiques et des prototypes cartographiques. La **priorité 4** concerne les points focaux nationaux ORATE (ECP) et leurs actions de dissémination. A noter qu'un appel à expression d'intérêt est là aussi lancé aux consortiums d'ECP, avec 2 Millions d'Euros à la clé pour 7 projets maximum retenus.

Les points focaux ESPON assurent la promotion du programme dans leur pays respectif et la dissémination, valorisation des résultats (expertises, traductions). Ils peuvent aussi faciliter les rapprochements entre équipes au niveau national comme au niveau européen. Ils peuvent enfin fournir des guides et une assistance pour répondre aux appels d'offre.

Consultez les critères et barèmes retenus par les jury pour évaluer les dossiers. Consultez aussi impérativement les précédents lots retenus durant la période 2002-2006.

Qui est éligible ?

Les candidats appartenant à un Etat membre de l'Union européenne (27+ CH, NO, LI, IS) peuvent présenter un dossier de candidature à un appel d'offre ESPON. Ils doivent être soit un organisme public ou de droit public soit un organisme privé (sous réserve d'approbation par l'autorité nationale). Un formulaire particulier est à remplir dans ce dernier cas.

Quel est le mode de financement du projet ?

Les projets sont financés selon un mode de « remboursement » des coûts. Les partenaires (en pratique, leurs tutelles) avancent les coûts relatifs à la réalisation du projet puis réclament un remboursement au programme ESPON. Les coûts devront être certifiés par une autorité nationale (contrôleur financier de premier niveau). Aucune avance financière n'est possible de la part du programme ou du chef de file du projet.

100% des dépenses éligibles et certifiées peuvent être remboursés. Les coûts de préparation de la réponse à l'appel d'offre (selon conditions) ainsi que les coûts liés à la réalisation du projet sont éligibles et remboursables en cas de succès.

Comment présenter sa candidature ?

En remplissant les deux formulaires standard fournis par le programme ESPON (www.espon.eu). Les formulaires doivent impérativement être complétés en anglais, et envoyés sous format électronique et papier AVANT le 11 novembre 2009 (cachet de la poste faisant foi). Attention, certains formulaires sont interactifs et demandent une grande attention. Un contrôle / avis avant la date d'échéance légale est recommandé.

Quels sont les critères d'éligibilité

Le respect du délai et du format de soumission est impératif, le contenu et la forme de la réponse doivent être également respectueuse du formulaire fourni et en conformité avec le sujet de l'appel d'offre. Un nombre minimum de partenaires est requis suivant les appels. Bien vérifier. L'enveloppe budgétaire globale ne doit pas être dépassée.

Quelle sont les modalités d'évaluation

L'évaluation commence par une étude de la partie anonyme de la réponse (Part B) c'est-à-dire la partie scientifique. Trois critères principaux sont retenus : contenu, management et partenariat et sont notés individuellement de 0 à 5. Un minimum de 3 points dans chaque critère est requis pour qu'un projet soit considéré comme recevable. En cas d'ex aequo deux critères supplémentaires sont pris en compte : distribution géographique et implication de partenaires nouveaux entrants (depuis janvier 2004). La décision finale appartient au comité de pilotage du programme ESPON et sera transmise à chacun des candidats au plus tard trois mois après la remise du dossier de candidature.

Les termes de références des différents appels d'offre sont téléchargeables en intégralité :

- sur le site [espon.eu](http://www.espon.eu) ou

- sur notre site : <http://www.ums-riate.fr/orate2.html> ;

- les procédures de réponse sont aussi décrites sur notre page dédiée :

<http://www.ums-riate.fr/participer.html>.



L'**ESPON Café** permet aux scientifiques et collectivités de rechercher des partenaires dans le but de monter un consortium pour répondre aux appels à proposition ESPON. Des rencontres « matrimoniales » sont régulièrement proposées à Bruxelles, en général avant chaque principales phases de lancement.

Une liste des équipes disponibles est également proposée sur le site [espon.eu](http://www.espon.eu) sous forme de feuille Excel. Il est possible de s'y inscrire (fichier partner_information_form).

